

L'expérience d'un adhérent

GAEC du Puy Larcy



En quelques mots, pouvez-vous présenter votre production, ainsi que le type d'agriculture que vous pratiquez ?

Nous sommes éleveurs bio de vaches limousines et de brebis sur la commune de la Croisille-sur-Briance. Notre production est valorisée pour une part en vente directe et par divers partenaires locaux. Afin de pouvoir élever nos animaux, nous essayons de gérer au mieux notre ressource en herbe en pratiquant le pâturage tournant, avec un partage d'expériences au sein de l'Association pour le Développement d'une Agriculture plus Autonome (ADAPA) qui est un groupe du Centre d'Initiation pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural en Limousin.

Comment le pâturage tournant vous permet-il de valoriser au mieux la ressource en herbe de vos prairies ?

Les îlots de la ferme sont divisés en petits parcs où les lots de limousines pâturent quelques jours et changent fréquemment de pré. Cela nous permet d'utiliser les prairies, humides ou sèches, en veillant à ce que les bêtes pâturent le bon paddock au bon moment (lorsque les graminées et légumineuses qui s'y trouvent sont au stade le plus appétant et le plus nutritif), cela évite les

refus et le gaspillage tout en permettant une bonne repousse et en limitant le parasitisme.

Pourquoi avez-vous fait appel au Réseau Zones Humides ? Pensez-vous que le RZH puisse vous aider à améliorer encore la conduite de votre ferme ?

Le système de pâturage tournant est désormais bien en place. Lorsque nous avons fixé les limites de ces paddocks, nous avons fait en sorte que les troupeaux aient des abris naturels et un accès à l'eau (souvent un ruisseau) dans quasiment chacun d'entre eux. Nous cherchons à être autonomes sur la ferme aussi bien du point de vue de la ressource fourragère que de la ressource en eau. Les troupeaux étant souvent déplacés, si nous devons déplacer chaque fois les abreuvoirs et les remplir à l'aide d'une citerne mobile, cela nous prendrait beaucoup de temps. C'est pour améliorer encore cet équilibre entre l'usage agricole et le bon état écologique global de nos parcelles que nous souhaitons que les ruisseaux, rigoles et pêcheries de notre ferme soient préservés et qu'ils apportent à nos troupeaux une eau de bonne qualité pour encore réduire le parasitisme et aussi les risques de boiteries.

Quelles solutions envisagez-vous avec le RZH et qu'est-ce que vous apporte le RZH pour réaliser ces projets ?

Pour limiter les zones d'abreuvement, pouvant être boueuses et dégradées, nous avons souhaité nous engager dans une démarche de création ou d'aménagement de zones d'abreuvement. Nous avons donc fait appel à l'animateur du Réseau Zones Humides. Nous avons parcouru ensemble les différents paddocks et nous avons réfléchi aux solutions à adopter dans chacun d'entre eux, en matière de protection des milieux aquatiques, de franchissement de cours d'eau et d'abreuvement du bétail. Par la suite, l'animateur nous a dirigés vers les dispositifs d'aide financière les plus adaptés tels que le CTMA Briance et l'appel à projet Infrastructures Agro-Ecologiques de la région Nouvelle-Aquitaine. Actuellement, nous sommes accompagnés dans le montage administratif, technique et réglementaire des dossiers.

Découverte des richesses naturelles

L'Ail des ours - *Allium ursinum*

Cette plante de la famille des Liliacées affectionne les sous-bois frais. L'ail des ours est souvent présent dans les forêts alluviales de type chênaie-frênaie. Le sol y est assez riche, neutre et a une bonne réserve en eau sans être détrempé. Ainsi est-il présent dans quelques rares boisements de rives de la Vienne, la Gartempe, la Creuse, la Vige, la Vézère, la Dordogne et certains affluents. Espèce sociale, il forme des tapis couvrant le sol au printemps. L'ail des ours commence à pousser avant que les arbres ne sortent leurs feuilles. Lorsqu'il est en feuilles, on peut le repérer à la forte odeur d'ail qu'elles dégagent lorsqu'on les froisse. La floraison a lieu à partir d'avril et prend la forme de fleurs blanches à six pétales regroupées en ombelle. Une fois la floraison finie, tout jaunit et disparaît jusqu'à l'année suivante. Ainsi, un sous-bois colonisé par l'ail des ours est couvert de verdure et fleurs blanches entre mars et juin mais semble nu le reste de l'année.

Les feuilles d'ail des ours sont comestibles et agrémentent des plats variés. Il contient les mêmes composés à vertus médicinales que l'ail commun mais en plus forte concentration. Sur une station, l'ail des ours peut être très abondant mais, en Limousin, les stations en elles-mêmes ne sont pas très courantes. De ce fait, il est préférable de limiter les prélèvements dans la nature.

